

Mozambique

Mozambique



chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 802
- Population en milliers (2002) : 18 537
- PIB par habitant en dollars (2002) : 194
- Espérance de vie (2000-2005) : 38.1
- Taux d'analphabétisme (2002) : 53.4

Mozambique

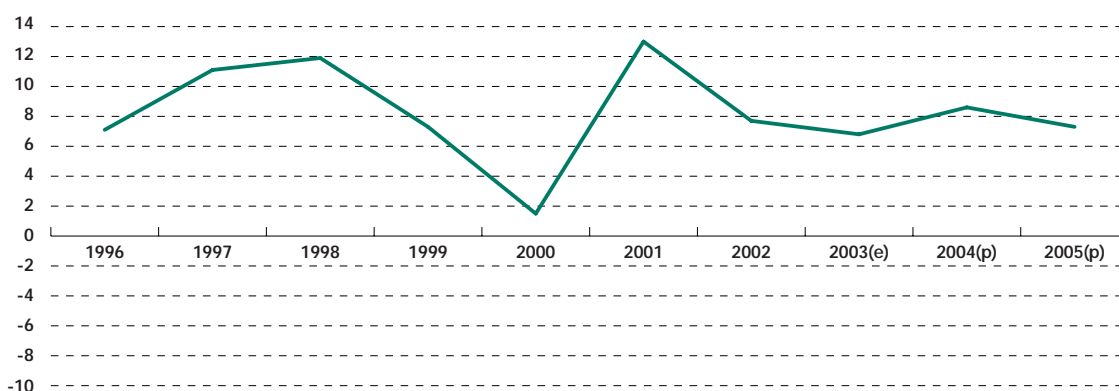
LE MOZAMBIQUE EST AUJOURD'HUI CITÉ en exemple pour le succès des réformes économiques qu'il a entreprises depuis la fin de la guerre civile en 1992 et qui l'ont conduit à des taux de croissance remarquables d'environ 8 pour cent en moyenne entre 1995 et 1999. En 2000, les inondations ont fait chuter la croissance à 1.5 pour cent. Puis, grâce aux travaux de reconstruction des infrastructures détruites par les inondations effectués avec l'aide des bailleurs de fonds et aux bonnes performances de l'usine de production d'aluminium Mozal I, l'économie s'est bien rattrapée avec un taux de croissance du PIB de 13 pour cent en 2001. En 2002, l'activité a été portée de nouveau par les efforts de reconstruction, ainsi que par le doublement de la capacité de l'usine Mozal et la réalisation du gazoduc reliant le Mozambique et l'Afrique du Sud (Sasol). Dans ces conditions, et malgré la sécheresse qui a touché les régions du Sud et du Centre du pays, le taux de

croissance du PIB a atteint 7.7 pour cent en 2002. En 2003, les bonnes performances des secteurs manufacturiers, du transport et des communications, et du commerce ont débouché sur une croissance de l'activité estimée à 6.8 pour cent. La croissance devrait atteindre respectivement 8.4 en 2004 et 8.7 pour cent en 2005, grâce à la mise en service de Mozal II et de Sasol.

Les investissements directs étrangers dans les grands projets continuent d'être le principal moteur de la croissance.

L'investissement dans le secteur privé devrait être le principal moteur de la croissance au cours des prochaines années : le gouvernement s'attache en effet à créer un environnement favorable à l'investissement étranger et domestique, notamment par la restructuration du secteur bancaire encore très concentré et peu concurrentiel, par l'amélioration des infrastructures de base, et par l'amélioration de l'environnement des

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume

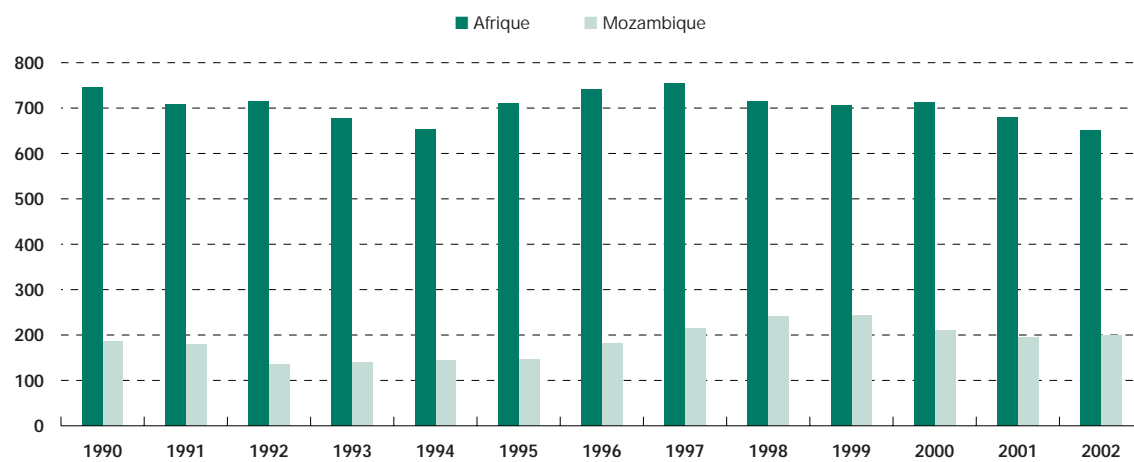


Source : Données des autorités locales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

affaires *via* une simplification des réglementations. Au-delà de ces perspectives positives, le pays doit faire face à d'importants défis, notamment celui de réduire le niveau de pauvreté absolue et le taux de prévalence du VIH/sida. En février 2003, les autorités ont rendu public le rapport d'évaluation relatif à la première année

de mise en œuvre du plan d'action de réduction de la pauvreté, lancé en 2000. L'évaluation s'est révélée plutôt positive quant aux résultats obtenus en matière d'éducation et de santé, en particulier dans les domaines de la lutte contre le VIH/sida (dépistage et prévention), de la couverture vaccinale et de l'éducation primaire.

Figure 2 - PIB par habitant au Mozambique et en Afrique (en dollars courants)



Source : FMI.

Développements économiques récents

Depuis 1996, le gouvernement s'attelle à améliorer l'environnement économique qui s'est stabilisé par le concours de différents éléments tels que la paix dans le pays, l'appui des bailleurs de fonds internationaux à la reconstruction et les conditions climatiques globalement favorables, hormis les inondations de 2000. Sur cette base, le Mozambique a affiché un taux de croissance record du PIB en 2001 (année de rattrapage), avoisinant 13 pour cent avant de retomber à 7.7 pour cent en 2002. Grâce aux grands projets d'investissement, les secteurs clés de l'économie ont affiché une forte croissance en 2003.

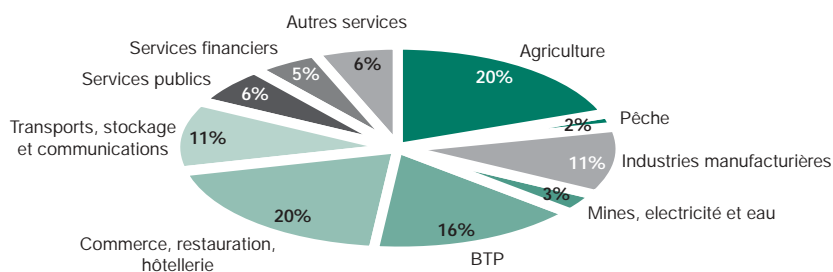
Le secteur agricole représente 20 pour cent du PIB. Il est essentiellement composé d'une agriculture de subsistance et d'une agriculture d'exportation dominée par le coton, les noix de cajou et surtout la canne à sucre. En dépit de la sécheresse dans le sud du pays, l'activité agricole aurait progressé de 4.2 pour cent en 2003. Cette progression est due à la croissance de la production des cultures vivrières et à une augmentation de la production des cultures de rente, en particulier pour certaines cultures comme la canne à sucre. Cette amélioration de la production est le résultat non seulement de bonnes conditions climatiques mais aussi d'importants investissements. L'afflux de fermiers qui étaient à la tête d'exploitations au Zimbabwe, en

particulier dans des zones se situant à la frontière avec le Mozambique (province de Manica), a également eu un impact positif.

Dans le secteur de la canne à sucre, les capitaux étrangers ont afflué massivement sous l'effet des actions incitatives du gouvernement. En effet, une exonération de la TVA sur le sucre a été mise sur place en 2002 dans le but de lutter contre les importations frauduleuses en provenance du Zimbabwe. De plus, l'anticipation de faibles cours mondiaux concernant d'autres produits comme la noix de cajou a motivé un certain nombre de petits agriculteurs à se tourner vers des activités plus rentables comme la canne. En 2002, environ 60 pour cent des surfaces cultivées en canne à sucre provenaient de gros planteurs, alors que seulement 40 pour cent appartenaient aux petits planteurs. Même si la canne à sucre a surtout profité aux gros planteurs ces dernières années, la réhabilitation de l'industrie du sucre a produit du travail dans le milieu rural créant ainsi des revenus additionnels pour la population paysanne. Dans son ensemble, le secteur a connu une croissance exceptionnelle de plus de 130 pour cent en 2002, suivie d'une progression de 30 pour cent en 2003.

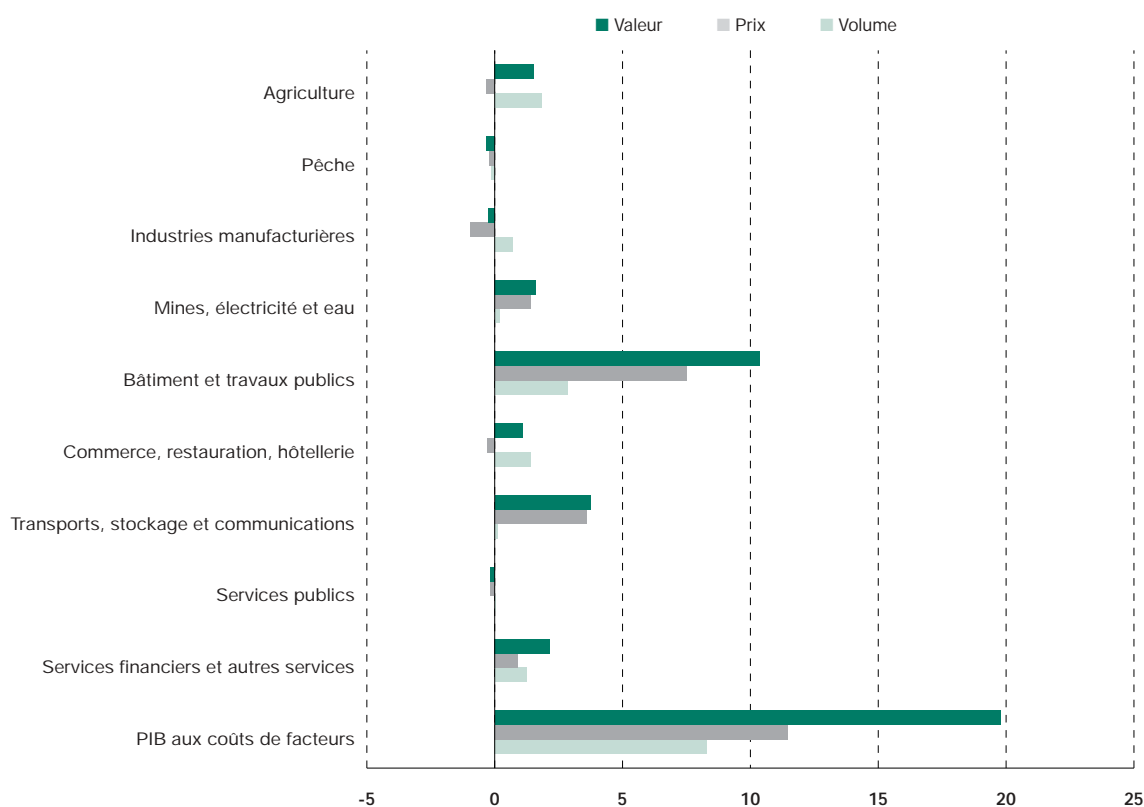
Outre la canne à sucre, d'autres cultures de rente ont affiché de bonnes performances. Plus particulièrement, le coton a vu sa production pratiquement doubler ces deux dernières années, passant de 11 251 tonnes en 2000 à 25 000 tonnes en 2002. Toutefois, la progression

Figure 3 - Ventilation sectorielle du PIB en 2002



Source : Estimations des auteurs sur la base des données des autorités nationales.

Figure 4 - Contributions à la croissance du PIB en 2002



Source : Estimations des auteurs sur la base des données des autorités nationales.

de ce secteur a ralenti en 2003 en raison de la faiblesse des cours internationaux.

En revanche, le secteur des noix de cajou connaît des performances médiocres. Déjà, dans les années 1990, la libéralisation du secteur avait affecté

négalement les revenus des agriculteurs. Depuis 2000, l'effondrement des prix internationaux fait qu'il n'est plus rentable d'utiliser des engrais et autres intrants. Les faibles performances du secteur n'ont pas incité les exploitants à investir dans la formation de la main-d'œuvre, ni en équipement. La production a ainsi

régulièrement baissé depuis 2000, de 6.4 pour cent en 2002 et de 0.1 pour cent en 2003.

Les cultures vivrières dominantes sont le manioc et le maïs. En 2002, la production de manioc était de 5 400 000 tonnes contre 5 361 974 tonnes en 2000 et celle du maïs était de 1 236 000 tonnes en 2002 contre 1 019 033 tonnes en 2000. Le Mozambique exporte une partie de sa production vers les pays voisins mais avec l'importance de l'aide alimentaire que le Malawi a reçue ces dernières années, la question des débouchés se pose.

Malgré la progression enregistrée au cours des cinq dernières années, le potentiel agricole du pays reste en partie inexploité, ce qui s'explique par la faiblesse des infrastructures, une productivité insuffisante et la fragmentation du marché. Afin de remédier à ces problèmes et d'améliorer la coordination entre les différents opérateurs du secteur, un programme d'investissement dans l'agriculture (Proagri) a été introduit par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural en 1997. En dépit de résultats mitigés lors de la première phase, une seconde phase du programme Proagri a été approuvée en 2003. Il fixe pour priorité au gouvernement, aux organisations non gouvernementales et aux entreprises étrangères la mise en place et la promotion de plans de développement intégré, la constitution d'associations d'exploitants agricoles, et toutes innovations susceptibles d'avoir un impact positif sur la productivité et l'organisation des activités liées à l'agriculture.

Le secteur manufacturier est en forte croissance depuis 2001. Le dynamisme de la production de Mozal I qui représente l'investissement direct étranger le plus important jamais réalisé au Mozambique (1.3 milliard de dollars) a motivé la construction de Mozal II dont les travaux ont pris fin en 2003. La croissance du secteur manufacturier a été de 4.1 pour cent en 2002 et est estimée à 5.1 pour cent en 2003. Cette croissance devrait se poursuivre en 2004 avec la mise en production de Mozal II. A côté de l'aluminium, les sous-secteurs manufacturiers les plus dynamiques ont été au cours des dernières années l'agro-alimentaire et la production de boissons, ainsi que les matériaux de construction. L'industrie a bénéficié d'une réduction sur les droits de

douane appliqués à l'importation de biens intermédiaires et d'équipement, ainsi que de procédures de douane plus efficaces. Le secteur reste cependant confronté à diverses difficultés qui font obstacle au développement d'entreprises privées locales, en particulier un rationnement du crédit, des coûts d'emprunt élevés, un poids excessif de la bureaucratie et des infrastructures insuffisantes.

Le secteur de la construction s'est révélé particulièrement dynamique depuis la fin des années 1990 en raison des grands travaux associés à d'importants flux d'investissements directs étrangers. Après avoir progressé de 51 pour cent en 2001, ce secteur a enregistré une croissance de 103 pour cent en 2002 à la faveur de l'extension de Mozal et de la construction du gazoduc Sasol. Il a également bénéficié d'une augmentation des investissements publics dans la construction d'infrastructures routières, priorité du ministère des Travaux publics. Le programme routier lancé par le gouvernement en 2001 a prévu l'entretien de 28 000 km de routes (jusqu'en 2003) et la réhabilitation de 2 300 km de route par an. En 2003, l'achèvement des projets de grande envergure a débouché sur une contraction du secteur de la construction (-7.8 pour cent) qui devrait se prolonger en 2004.

Le secteur des transports a également été très performant en 2001, en raison de vastes programmes de modernisation des équipements portuaires et ferroviaires que le pays a lancés dans les centres de développement de Maputo, Nacala et Beira.

Depuis 2000, la consommation en pourcentage du PIB a chuté progressivement pour atteindre 72.9 pour cent du PIB en 2001, puis 68 pour cent du PIB en 2002. Cette tendance devrait se poursuivre jusqu'en 2005. Cette diminution progressive est due au fait que les ménages consacrent une part plus importante de leur revenu à l'épargne. L'écart entre le taux d'épargne et le taux d'investissement s'amenuise au fil des années et réduit d'autant la dépendance du pays vis-à-vis de l'épargne étrangère.

De plus, si la formation brute de capital fixe augmente moins vite que l'épargne, elle est tout de

Tableau 1 - Composantes de la demande (en pourcentage du PIB)

	1995	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)	2005(p)
Formation brute de capital	28.0	36.6	41.5	44.7	45.5	43.2	45.8
Publique	16.1	10.6	16.6	14.3	11.6	11.4	10.9
Privée	11.9	25.9	24.9	30.4	33.9	31.8	34.9
Consommation finale	98.9	82.5	72.9	68.0	66.2	62.7	60.4
Publique	7.8	13.3	13.9	14.3	14.9	14.9	14.6
Privée	91.1	69.2	59.0	53.7	51.3	47.8	45.8
Solde extérieur	-26.9	-19.1	-14.4	-12.7	-11.7	-5.9	-6.2
Exportations	12.1	20.2	29.2	33.0	35.6	35.2	33.7
Importations	-39.0	-39.3	-43.6	-45.6	-47.3	-41.1	-39.9

Source : Données des autorités locales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

même passée de 41.5 pour cent du PIB en 2001 à 44.7 pour cent en 2002 grâce notamment à la hausse des investissements étrangers. Globalement, l'investissement privé est en augmentation et il est prévu qu'il dépasse largement les 30 pour cent du PIB sur les trois prochaines années. Le lancement d'un programme massif de routes et de transport a entraîné une forte croissance de l'investissement public en 2001 et 2002. Cependant, les dépenses en capital de l'État ont diminué en 2003 en raison de la chute des dons extérieurs. Le solde extérieur devrait s'améliorer à l'horizon de la prévision sous l'effet de la baisse des importations de biens d'équipement suite à l'achèvement de Mozal II et du gazoduc Sasol.

Politique macro-économique

Politique budgétaire et monétaire

En octobre 2002, le ministère du Plan et des Finances a affirmé la priorité à la mise en place de politiques et de mesures visant à améliorer l'efficacité, la transparence et la responsabilité de l'utilisation des fonds publics. Ces politiques, actuellement mises en œuvre, concernent la création d'une autorité centrale des recettes (*Autoridade Tributaria de Moçambique*) qui regroupe notamment la Direction administrative domestique des taxes (DNIA) et la Direction générale clients (DGA). Dans la loi de finances 2003, l'État a adopté un système de classification fonctionnelle encore plus détaillé qu'en 2002.

Le solde global reste largement négatif, affichant un déficit de 7.9 pour cent du PIB en 2002 contre un déficit de 6.6 pour cent en 2001 et de 6.1 pour cent en 2000. Cette dégradation du solde budgétaire global provient de l'augmentation plus que proportionnelle des dépenses courantes par rapport aux recettes fiscales. Le déficit budgétaire devrait être réduit à seulement 2.7 pour cent du PIB en 2003. Toutefois, le caractère positif de cette baisse doit être considéré avec circonspection car elle reflète une contraction des dépenses en capital, y compris des dépenses visant la lutte contre la pauvreté. La diminution de ces dernières est principalement imputable à des retards dans la mise en œuvre des projets au niveau local, eux-mêmes liés à une baisse sensible des dons des bailleurs de fonds. Par ailleurs, une partie de la baisse des dépenses en capital a été compensée par une augmentation des dépenses courantes, en particulier par une progression des salaires de la fonction publique supérieure à celle prévue par le budget. Des dépenses élevées liées à l'organisation des élections locales de 2003 ont également contribué à l'augmentation de ces dépenses courantes.

Quant aux recettes fiscales, elles ont été en augmentation en 2003 et elles représentaient 12.9 pour cent du PIB contre 11.8 pour cent en 2001. Cette augmentation est due aux nouvelles mesures introduites par le gouvernement en 2002 pour limiter les exonérations accordées aux investisseurs. En outre, les revenus budgétaires ont bénéficié de la mise en place d'un nouveau code fiscal régissant l'imposition sur le revenu des ménages et des entreprises.

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	1995	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)	2005(p)
Recettes totales (avec dons)^a	20.9	21.3	28.1	26.2	25.2	23.6	22.6
Recettes fiscales	10.2	12.1	11.8	12.5	12.9	12.6	12.6
Dons	9.7	8.0	14.8	11.8	10.4	9.2	8.1
Dépenses totales (et prêts nets)^a	23.9	27.4	34.7	34.1	27.9	27.6	26.7
Dépenses courantes	10.1	13.6	14.7	15.8	16.2	16.1	15.7
<i>Sans les intérêts</i>	8.5	13.4	14.0	14.3	15.0	15.1	14.8
Salaires	2.3	6.7	7.0	7.3	7.5	7.6	7.4
Paiements d'intérêts	1.6	0.2	0.7	1.5	1.2	1.0	0.9
Dépenses en capital	13.3	10.6	16.6	14.3	11.6	11.4	10.9
Solde primaire	-1.4	-5.9	-5.9	-6.4	-1.5	-2.9	-3.3
Solde global	-3.0	-6.1	-6.6	-7.9	-2.7	-4.0	-4.2

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des autorités locales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

Dans le cadre du budget 2004, le gouvernement s'est engagé à réduire les dépenses publiques, en particulier le montant de la masse salariale, et à orienter les ressources budgétaires vers les secteurs prioritaires. Cependant, si les dépenses devraient effectivement baisser en 2004, cette réduction devrait être principalement liée à un niveau des dépenses en capital inférieur à celui envisagé dans la loi de finances tandis que les salaires de la fonction publique connaîtront une progression vraisemblablement supérieure à celle fixée par les autorités. Les revenus publics devraient continuer à progresser en raison d'une efficacité accrue dans la collecte de l'impôt sur le revenu et des taxes indirectes. Les autorités prévoient également d'introduire un mécanisme automatique de réajustement trimestriel du montant des taxes sur les produits pétroliers permettant de limiter l'érosion par l'inflation des recettes qui en sont issues. En raison d'une baisse de la concessionnalité des financements accordés par les bailleurs (davantage de prêts, moins de dons), ces évolutions ne devraient pas empêcher une augmentation du déficit de 4 pour cent en 2004 et 4.2 pour cent en 2005.

L'inflation est fortement influencée par les variations du cours du rand car le Mozambique importe beaucoup de produits alimentaires en provenance d'Afrique du Sud. Le contrôle de la masse monétaire, associé à une série de réformes dans le secteur financier, a permis de réduire l'inflation de manière remarquable de 56.5 pour cent en 1995 à 2.9 pour cent en 1999. En 2000, le taux d'inflation est passé à 12.7 pour cent du fait des

perturbations économiques provoquées par de graves inondations puis il s'est établi à 9 pour cent en 2001.

En 2002, en dépit d'un ralentissement de la croissance de la masse monétaire à 20 pour cent (contre 30 pour cent en 2001), l'inflation a été de 16.9 pour cent, suite à la sécheresse en Afrique australe qui a entraîné une hausse des prix de certains produits agricoles. La montée du prix du pétrole à l'importation fin 2002 et début 2003 associée à la récente appréciation du rand sud-africain ont contribué à maintenir l'inflation à 12.7 pour cent en 2003. Une détente sur le marché des denrées alimentaires, ainsi qu'une dépréciation attendue du rand devraient faire baisser le taux d'inflation en dessous de 9 pour cent en 2004 et 2005.

Des recettes d'exportation croissantes et des financements importants fournis par les bailleurs ont contribué à la relative stabilité du metical vis-à-vis du dollar. La monnaie mozambicaine est restée quasiment stable face au dollar en 2003 et ne s'est dépréciée que de 2.3 pour cent en 2002 contre 36 pour cent en 2001 et 50 pour cent en 2000. Cette bonne tenue du metical face au dollar au cours de l'année passée a encouragé les dépôts bancaires libellés en monnaie nationale, qui ont connu une progression de 23 pour cent en 2003 contre une croissance ne dépassant pas 10 pour cent pour les dépôts en devises étrangères. Le secteur bancaire mozambicain demeure néanmoins fortement dollarisé puisque plus de 50 pour cent des dépôts sont libellés en monnaie étrangère.

Le secteur bancaire est très concentré et se caractérise par une marge bancaire très élevée. Alors que les taux débiteurs étaient de 32 pour cent en juin 2003, les taux créditeurs s'établissaient à environ 12 pour cent. Cependant, les banques sont frileuses : elles ont souffert d'un montant important de créances douteuses et d'importantes réformes devraient être décidées pour améliorer cette situation, notamment la réforme de la loi sur la terre permettant de simplifier les procédures d'héritage et de titres de propriété. Les difficultés d'emprunt rencontrées par les entrepreneurs sont dues à des demandes de garanties excessives de la part des banques.

Position extérieure

Les efforts considérables déployés ces dix dernières années par le gouvernement font que le Mozambique se caractérise par un régime commercial ouvert et libéralisé par rapport à ses voisins d'Afrique australe. Plus particulièrement, les licences à l'importation ont été supprimées et la structure des tarifs douaniers a été simplifiée. En 1999, le gouvernement a approuvé les accords commerciaux des pays de l'Afrique australe et le Mozambique fait partie de la SADC (*Southern African Development Community*). Le protocole a pour objectif de développer les échanges exempts de tarifs douaniers au sein de la communauté d'Afrique australe, formant ainsi un espace économique de plus de 200 millions d'habitants. Dans le cadre de ces accords, les autorités ont réduit le taux plafond des tarifs douaniers sur les échanges qui est passé de 30 à 25 pour cent. Les autorités ont indiqué qu'elles souhaitaient baisser les taux marginaux des tarifs douaniers à 20 pour cent en 2006. Toutefois, elles n'entendent pas supprimer dans un futur proche la taxation appliquée actuellement aux exportations de noix de cajou non transformées ni la surtaxe appliquée au sucre. Elles estiment en effet indispensable de maintenir en place les protections dont bénéficient l'industrie de transformation de la noix de cajou et les activités sucrières.

Les principales destinations des exportations en 2002 sont la Belgique (23 pour cent), l'Afrique du Sud (9.1 pour cent) et l'Allemagne (6.2 pour cent). En 2002, les importations de biens proviennent principalement

d'Afrique du Sud (27.5 pour cent), de France (8.9 pour cent), des États-Unis (7 pour cent), d'Australie (6.9 pour cent), du Japon (6 pour cent) et de la Malaisie (4 pour cent). Les importations sont essentiellement composées de machines et de biens d'équipement, de véhicules et de produits métalliques et textiles.

Suite à la construction de l'usine d'aluminium Mozal, la composition des exportations, qui avaient été dominées au cours des deux dernières décennies par les produits de la pêche et de l'agriculture traditionnelle (coton et noix de cajou), a évolué. L'aluminium est devenu le principal produit d'exportation depuis 2001 et représente plus de la moitié des recettes d'exportation, suivi par l'électricité. Les exportations de cette dernière ressource devraient connaître une progression au cours des années à venir suite à la signature d'un accord d'approvisionnement entre l'Afrique du Sud et le Mozambique, accord qui devrait contribuer à augmenter le prix de vente de l'énergie électrique produite par ce dernier. La vente de crevettes ne figure plus qu'au troisième rang des exportations.

En 2002, la position extérieure du Mozambique s'est considérablement dégradée sous l'effet d'une forte augmentation des importations de biens d'équipement en lien avec la réalisation des grands projets d'investissements étrangers tels que Mozal II et la construction du gazoduc Sasol. En revanche, les importations nettes de services sont revenues à la normale en 2002, après le pic de 2001 lié aux grands travaux. Globalement, la balance des opérations courantes présentait un déficit équivalent à 11.6 pour cent du PIB en 2002 contre 14.5 pour cent en 2001.

Le déficit commercial se serait réduit en 2003 pour atteindre 14.9 pour cent, en raison notamment du dynamisme des exportations de bois, d'aluminium et d'électricité. Le déficit pourrait encore reculer en 2004 et atteindre 8.6 pour cent du PIB, puis 7.7 pour cent en 2005. Les exportations resteraient soutenues suite à la mise en service de la seconde tranche de la fonderie d'aluminium de Mozal et au lancement des exportations de gaz vers l'Afrique du Sud. L'achèvement de ces deux projets devrait également induire une contraction des importations de biens d'équipement.

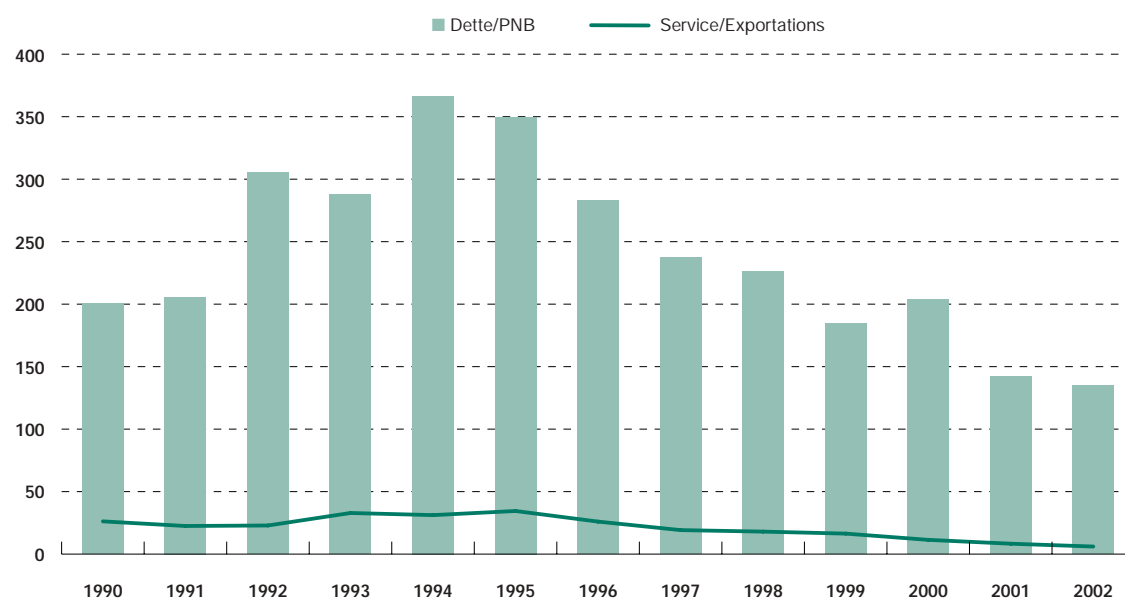
Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	1995	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)	2005(p)
Balance commerciale	-23.6	-21.7	-10.5	-16.1	-14.9	-8.6	-7.7
Exportations de biens (f.o.b.)	7.4	9.9	20.5	18.9	21.4	22.9	22.9
Importations de biens (f.o.b.)	-31	-31.6	-31	-35.1	-36.4	-31.5	-30.6
Services	-5.3	-6.6	-17.6	-7.3			
Revenu des facteurs ^a			
Transferts courants	14.5	15.3	13.7	11.8			
Solde des comptes courants	-14.4	-13	-14.5	-11.6			

a. Le revenu des facteurs est intégré dans les services.

Source : Données des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

Figure 5 - Part de l'encours de la dette dans le PNB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : Banque mondiale.

L'investissement direct étranger est un élément important dans la croissance du Mozambique, les flux nets ayant augmenté en 2003. Ils représentaient 406 millions de dollars en 2002 contre 255 millions de dollars en 2001. L'abondance des ressources naturelles, le code fiscal très incitatif et la stabilité politique expliquent les entrées massives d'investissements directs étrangers au Mozambique. Selon le Centre de promotion des investissements, la majeure partie des investissements se dirige actuellement vers le secteur industriel et touristique. Cependant, il existe des restrictions sur les flux de capitaux étrangers. Au-delà de 5 000 dollars, les investisseurs ne peuvent

rapatrier les remboursements de prêts, les dividendes ou leur capital que s'ils ont obtenu une autorisation de la part des autorités compétentes.

Le soutien de la communauté internationale demeure très important pour la poursuite du développement du pays. A ce jour, le financement extérieur et la confiance des bailleurs de fonds proviennent de la poursuite des grands programmes de réformes économiques. Le Mozambique avait une dette extérieure très élevée qui atteignait 367 pour cent du PIB de 1994 et qui a été réduite à 135 pour cent du PIB en 2002, par suite des allègements obtenus au titre

de l'initiative PPTE. Dans un premier temps, en juin 1999, la dette du Mozambique a été allégée d'environ 3.7 milliards de dollars. Depuis, le Mozambique bénéficie d'une remise supplémentaire au titre de l'initiative PPTE renforcée pour laquelle il a atteint le point d'achèvement en septembre 2001. Les résultats acquis par les autorités ont permis un nouvel allègement de la part du Club de Paris le 17 novembre 2001, portant le total sur l'année à quelques 482 millions de dollars.

Questions structurelles

Le Mozambique a mis en oeuvre des réformes structurelles ambitieuses. Notamment, le gouvernement s'est engagé dans un vaste programme de privatisations depuis le début des années 1990. De plus, la libéralisation de l'économie s'est poursuivie dans les secteurs des télécommunications, des services portuaires et des chemins de fer. Les efforts du gouvernement se sont également concentrés sur la réforme du secteur financier et sur la levée des obstacles au développement du secteur privé.

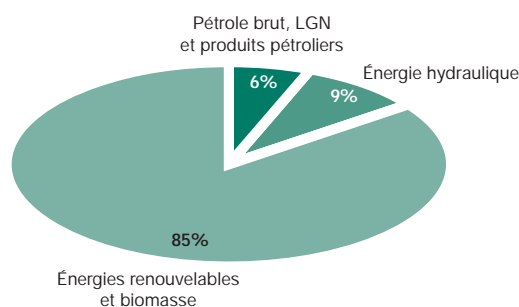
Le faible taux de population urbaine (environ le quart de la population totale) limite l'accès aux sources d'énergie commerciale. La population utilise du bois ou du charbon comme source d'énergie. En 2001, la production de biomasse représentait 6.785 milliards de tonnes équivalent pétrole, soit 85 pour cent de l'offre d'énergie disponible.

Des efforts sont en cours pour rendre accessible les différentes sources d'énergie à la population. Les discussions engagées par le gouvernement avec le secteur privé s'appuient sur les besoins de croissance de la consommation d'énergie commerciale dans les années à venir. Seulement 6 pour cent de la population ont pour l'instant accès à l'énergie électrique, les autres restant tributaires de la biomasse.

Le secteur de la production électrique joue un rôle important au Mozambique. La capacité électrique installée est de 2 384 MW et la quasi-totalité de la production est hydroélectrique, en majeure partie générée par le barrage Hidroelectrica Cahora Bassa (HCB), détenu respectivement à 82 et 18 pour cent par le Portugal et l'État mozambicain. Plus de 90 pour cent de l'électricité produite par ce barrage est exportée et le reste de la production utilisée pour la consommation locale est distribué par l'entreprise publique Electricidade de Moçambique (EDM). L'électricité est principalement consommée par l'industrie (87 pour cent) puis par les ménages (9 pour cent) et finalement par les commerces et les services publics (4 pour cent).

Malgré les efforts menés pour atteindre l'objectif d'accès de toute la population à l'énergie électrique, les infrastructures énergétiques de base du Mozambique sont encore fragiles. Afin d'y remédier, la province d'Inhambane a été connectée au réseau national d'électricité en 2002, permettant ainsi de transporter 110 KWh de haute tension. Le gouvernement prévoit que d'ici fin 2004, les provinces de Lichnga et Pemba

Figure 6 - Composition de l'offre intérieure d'énergie en 2001



Source : Agence internationale de l'énergie.

soient desservies par le réseau national de transmission avec la construction d'une nouvelle connexion.

Depuis la création en 1995 de la South African Power Pool (SAPP) qui a pour objectif l'interconnexion des réseaux des pays membres de la SADC en un seul réseau électrique, le Mozambique est déjà interconnecté avec l'Afrique du Sud et le Zimbabwe, à qui il fournit l'électricité du barrage de *Cahora Bassa*. Environ 60 pour cent de l'électricité générée par HCB est vendue à l'entreprise sud-africaine ESKOM (South African Electricity Supply Commission), et 29 pour cent vont à l'agence zimbabwéenne Zimbabwean Electricity Supply Agency (ZESA). En octobre 2002, HCB avait arrêté d'approvisionner ESKOM suite à un désaccord sur les tarifs. Le conflit entre HCB et Eskom s'est résolu en 2003. L'interconnexion avec le Malawi aurait dû être achevée en 2002. Néanmoins, le délai a été repoussé à 2005. Le projet implique la pose de câbles à haute tension sur une distance de 220 kilomètres, dont le Mozambique évalue les impacts environnementaux. De plus, le coût du projet est élevé, environ 154 millions de dollars. Le Mozambique a demandé que ce projet soit pris en considération dans le cadre du NEPAD.

Le gouvernement du Mozambique cherche également des investisseurs pour la construction, à partir de 2005, d'une deuxième centrale hydroélectrique sur la rivière Zambezi, d'une capacité de 2 400 MW pour un coût de 1.3 milliard de dollars.

La mine de charbon Moatize, au nord-ouest du pays, a été exploitée jusqu'en 1977 par une entreprise sud-africaine. Cependant, depuis la guerre civile, la production a été interrompue en raison de l'absence de voies de communication en bon état. Un projet de réouverture est en cours pour une capacité productive de 3.3 millions de tonnes de charbon à usage domestique ainsi que du charbon pour les machines à vapeur.

Le secteur du gaz naturel devrait prendre de l'importance au Mozambique car son exploitation se développe. Les réserves prouvées en gaz naturel représentent 57 milliards de m³. La production, de 68 millions de m³ en 2002 était utilisée à 97 pour cent à l'intérieur du pays, surtout pour alimenter les

générateurs d'électricité. Le gazoduc de 865 kilomètres qui relie la province d'Inhambane au Mozambique à Secunda en Afrique du Sud devrait permettre un développement très important de l'industrie du gaz naturel en Afrique australe.

Le programme de privatisations a débuté en 1989 avec l'adoption des premiers textes de loi fixant les procédures administratives relatives à la vente des entreprises publiques ; ils ont été suivis de la création de l'Unité technique pour la restructuration des entreprises (UTRE). Les privatisations ont concerné pour l'essentiel des petites et moyennes entreprises achetées par des Mozambicains. Les résultats sont mitigés : si les quelques grandes compagnies acquises par des multinationales étrangères obtiennent de bons résultats, il n'en va pas de même des entreprises plus petites qui sont confrontées à de multiples difficultés du fait de leur faible niveau de capitalisation, de l'inexpérience de leurs dirigeants et de leur accès limité au crédit.

En 2002, il restait à privatiser 20 grandes entreprises (surtout dans le domaine du transport et des communications) et 200 PME. La participation du secteur privé pourrait toutefois prendre des formes variées : de la participation directe au capital aux contrats de gestion privée ou encore aux concessions publiques. L'une des dernières et des plus importantes opérations de privatisation concerne le contrat de gestion du port de Maputo, conclu pour quinze ans en avril 2003 avec la Maputo Port Development Company (MPDC). Ce consortium, constitué de sociétés britannique, suédoise et portugaise, détient 51 pour cent du capital, les 49 pour cent restants appartenant au gouvernement et à l'entreprise publique Caminhos de Ferro Moçambique (CFM). Le port de Maputo occupe un emplacement stratégique, à proximité de Johannesburg, le principal centre industriel d'Afrique du Sud. Sa privatisation pourrait créer une forte concurrence pour Durban, le premier port sud-africain, qui est aujourd'hui saturé et dont les délais de traitement des marchandises sont devenus très longs.

La privatisation de l'entreprise publique de télécommunications Telecomunicações de Moçambique

(TDM) devrait également progresser, comme en témoigne la loi adoptée par le Parlement en avril 2004 prônant une libéralisation totale du marché des télécommunications. Le marché est ouvert à l'initiative privée depuis une loi de 1999 et un deuxième opérateur de téléphonie mobile, le Sud-Africain Vodacom, a établi une filiale au Mozambique introduisant une concurrence vis-à-vis de M-Cel, propriété de TDM. L'adoption de la nouvelle loi étend la concurrence au réseau de téléphonie fixe et le gouvernement s'est engagé à trouver un « partenaire stratégique » qui prendrait une part majoritaire dans TDM en 2004.

Avec l'appui de la Banque mondiale, les autorités ont planifié une série de réformes complémentaires, notamment : la privatisation de PETROCOM, le distributeur public de pétrole, la concession d'une partie du système ferroviaire, des contrats de gestion pour l'approvisionnement en eau dans les cinq villes principales et l'encouragement de la participation du secteur privé à la production d'électricité.

En 2003, le gouvernement a mis en place une réforme pour améliorer l'état du système bancaire. Dans ce cadre, les normes internationales de comptabilité - *International Accounting Standards* (IAS) - vont être progressivement adoptées par les institutions financières. Le gouvernement s'est aussi engagé à appliquer les accords de Bâle sur l'effectivité de la supervision et de la surveillance des établissements bancaires. Dans ce cadre, la Banque du Mozambique (BM) devrait négocier et signer un protocole pour coopérer avec les autorités de supervision du Portugal et de l'Afrique du Sud.

Le secteur bancaire est également en cours de réforme avec notamment la restructuration de Banco Internacional de Mozambique (BIM), handicapée par une proportion considérable de prêts non performants, et le renforcement progressif de la compétitivité. De fait, la position dominante de BIM et les coûts de fonctionnement élevés des institutions bancaires sont des obstacles majeurs à l'accès au crédit pour le secteur privé. Cette faiblesse du marché du crédit est accentuée par l'absence de procédures judiciaires efficaces pour le recouvrement des prêts ainsi

que par la difficulté de trouver et d'utiliser des garanties collatérales pour obtenir des fonds bancaires. La propriété privée de la terre est interdite par la Constitution et les procédures d'obtention de titres fonciers sont longues et complexes. En 2003, le gouvernement a commandité une étude sur la réglementation et les procédures foncières afin d'en dégager des pistes pour améliorer l'investissement dans les activités agricoles ; c'est là une première étape vers une réforme du système de propriété foncière.

Outre la réforme du secteur financier, les autorités ont lancé une série d'initiatives visant à simplifier les règles et procédures complexes qui gênent l'activité privée. Le code du commerce est en cours de révision et d'harmonisation avec les codes des pays voisins. Le gouvernement veut également instaurer un système de « guichet unique » afin de faciliter l'enregistrement des nouvelles entreprises créées dans le pays. D'autres mesures ont été prises pour assouplir le droit du travail : pour le moment, les licenciements sont très coûteux et les procédures d'embauche de personnel expatrié longues et tatillonnées. Pour éliminer ces rigidités qui accentuent les difficultés liées au manque de personnel qualifié dans l'économie, les autorités ont entrepris de simplifier les procédures d'autorisation. Le ministère du Travail révisé également le code du travail afin de réduire les coûts de licenciement pour les employeurs tout en élargissant la couverture par le système de sécurité sociale.

Contexte politique et social

Le Mozambique a retrouvé la stabilité politique depuis les accords de paix de 1992, qui avaient mis fin à 16 années de guerre civile. Les élections municipales organisées en novembre 2003 ont confirmé la stabilité politique et sociale. Ces élections ont permis pour la première fois la participation des partis politiques d'opposition tels que le RENAMO. Ces élections qui se sont déroulées dans tout le pays ont été considérées par les observateurs internationaux comme « libres et transparentes ». Malheureusement, l'abstention a été très importante. Les résultats ont donné la victoire au parti au pouvoir, le FRELIMO, à l'exception des conseils

municipaux de Beira, la deuxième grande ville du pays, de Nacala, le poumon économique de la région du nord, de l'île du Mozambique, la première capitale et d'Angoche. Des élections présidentielles auront lieu en 2004.

Malgré l'importance des projets mis en place par le gouvernement du Mozambique, qui a fait de la réduction de la pauvreté l'une de ses priorités, le pays se caractérise par une très grande pauvreté absolue. L'adoption par le gouvernement du plan d'action pour la réduction de la pauvreté absolue (PARPA) sur la période 2000-04 puis 2001-05 montre la détermination du pays à lutter contre la pauvreté, avec un accent particulier mis sur l'éducation, la santé et le développement rural. Le PARPA vise à faire reculer le taux de pauvreté de 70 pour cent en 1997 à 60 pour cent en 2005 et 50 pour cent en 2010. Il a fixé pour ce faire un certain nombre d'objectifs sociaux, dont : la progression du taux de scolarisation, la généralisation des soins de santé primaire, l'amélioration de la santé maternelle et infantile et la lutte contre les principaux problèmes économiques.

La croissance rapide et la hausse des dépenses dans les secteurs sociaux et les infrastructures semblent avoir permis un recul de la pauvreté au cours des cinq dernières années. Les premiers résultats de l'enquête-ménages conduite en 2002/03 font état d'un taux de pauvreté de 54 pour cent au niveau national en 2002/03, contre 69 pour cent en 1997. Ces résultats encourageants masquent cependant de fortes disparités régionales. Si l'incidence de la pauvreté semble avoir fortement chuté dans le centre, en particulier dans les provinces de Tete et Sofala qui sont passées de plus de 80 pour cent de pauvres à respectivement 60 et 36 pour cent, ce n'est pas le cas dans la province de Inhambane au sud, où la pauvreté affecte toujours plus de 80 pour cent de la population.

Dans le domaine de la santé, les chiffres restent alarmants. L'espérance de vie était estimée à 41.5 ans en 2002 pour l'ensemble de la population. La malnutrition concernait 55 pour cent de la population en 2001. Les indicateurs sociaux montrent que les personnes les plus démunies se concentrent dans les

milieux ruraux où les services de santé sont pratiquement inexistantes. Toutefois, le premier rapport d'avancement de la mise en oeuvre du PARPA, produit en 2003 par les autorités, fait état de quelques améliorations dans les taux de mortalité maternelle, infantile et à la naissance, ainsi que dans la couverture vaccinale, même si ces progrès sont surtout notables dans les zones urbaines. Le taux de mortalité infantile était de 125.5 pour 1 000 naissances vivantes en 2002 mais 198.9 enfants sur 1 000 n'atteignaient pas l'âge de 5 ans alors que presque tous (92 pour cent) avaient reçu les principaux vaccins. Le nombre de naissances en maternité était de 41 pour cent en 2001 mais, en particulier dans les milieux ruraux, beaucoup de femmes accouchent sans assistance médicale, entraînant une surmortalité infantile et maternelle. Pour combattre ce problème, le gouvernement s'est fixé comme objectif de mobiliser les communautés rurales dans le cadre de ses campagnes de prévention, comme prévu par le PARPA.

Le taux de prévalence adulte du VIH/sida atteignait 11.7 pour cent en 2001 (14.7 pour cent chez les femmes). Les enfants âgés de 0 à 14 ans porteurs de la maladie étaient estimés à 80 000 et 420 000 enfants étaient orphelins du sida en 2001. La même année, 433 personnes sur 100 000 étaient atteintes par la tuberculose et beaucoup d'autres allaient mourir du paludisme ou de l'hépatite B. Le gouvernement a pour objectif de prévenir et de réduire l'impact du sida par des campagnes d'éducation et d'information. Dans ce cadre, plusieurs politiques ont été mises en oeuvre et en particulier, 6 bureaux de conseil et de dépistage volontaire ont été ouverts en 2001 et 18 en 2002. Cette politique a permis d'accueillir 21 766 personnes pour un dépistage volontaire entre janvier et septembre 2002 : l'objectif du PARPA de 24 000 dépistages sur l'année a été dépassé. Au fil du temps, la campagne s'est intensifiée mais en plus de la prévention, les efforts du gouvernement visent à améliorer les structures de traitement du fait du nombre croissant de cas déclarés.

En matière d'éducation, le gouvernement concentre ses efforts sur le principe de l'école primaire universelle et sur l'accès à l'école pour tous. En effet, le taux

d'alphabétisation s'établissait à seulement 46.6 pour cent de la population totale en 2002 avec un taux beaucoup plus faible pour la population féminine. Toujours selon le rapport d'avancement du PARPA, l'accès à l'école primaire se serait amélioré, le taux brut de scolarisation dans le premier cycle (les cinq premières années d'école) étant passé de 70 pour cent en 1998 à 104 pour cent en 2002, soit 2 points de pourcentage au-dessus de la cible définie dans la stratégie de lutte contre la pauvreté. Parallèlement aux progrès de la scolarisation, la proportion de filles est passée de 41.8 pour cent en 1995

à 43.9 pour cent en 2001, atteignant pratiquement la cible de 44 pour cent fixée dans le PARPA.

En 2002, environ 275 nouvelles écoles ont ouvert à Zambézia, à Gaza et à Inhambane. Outre la construction de nouveaux bâtiments, 956 nouveaux enseignants ont terminé leur formation en 2001. Concernant la qualité de l'éducation, le gouvernement a mis en place plusieurs politiques pour renforcer l'accès aux infrastructures scolaires et répondre à la demande croissante à tous les niveaux de l'éducation.

